

RENOUVELLEMENT DE VOTRE COMPTE « PORTAIL FAMILLES »

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Chers parents,

Vous avez utilisé un compte portail famille pour l'année scolaire 2020/ 2021.

Si votre enfant n'a plus besoin de ce compte merci de nous l'indiquer par mail : secretariat-aps-alsh@missillac.fr pour la fermeture de votre dossier.

Si votre enfant fréquentera au moins un service du Pôle Enfance pour la prochaine rentrée :

- Accueil Périscolaire (APS) matin et/ou soir
- Restauration scolaire
- ALSH des mercredis ou des vacances scolaires

Merci de bien vouloir effectuer ces démarches : Impératif pour TOUS

- **Vérifier votre dossier sur votre portail famille existant** (vos n° de téléphones, les personnes autorisées à venir chercher votre enfant, les personnes à prévenir en cas d'urgence,...) pour mettre à jour vos données pour la prochaine rentrée.
- **Nous transmettre les documents suivants :**
 - Attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'année scolaire pour l'enfant
 - Attestation de quotient familial CAF ou MSA
 - Copie des vaccinations de l'enfant
 - Copie du jugement pour la garde des enfants (si existant)

A envoyer de préférence par mail à secretariat-aps-alsh@missillac.fr ou à déposer au Pôle enfance (ou dans la boîte aux lettres).

Sans ces formalités vous ne pourrez plus utiliser votre compte pour effectuer vos réservations. Sans ces réservations, votre enfant ne pourra pas être accueilli dans les structures.

Vous recevrez ensuite un mail qui vous indiquera la date à laquelle vous pourrez accéder aux réservations 2021/2022.

En cas de dossier non fourni ou incomplet pour la rentrée scolaire, une pénalité de 5 € sera appliquée sur la première facture.

En cas de présence sans réservation, une majoration de 30 % sera appliquée sur la facturation.

Si besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du Pôle Enfance ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Le Maire

Jean-Louis MOGAN